



Paris, le 22 Juin 2026.

DES MOYENS POUR LES MISSIONS LOCALES, POUR LES SALARIÉS ET POUR LA JEUNESSE ! LE MINISTÈRE À L'ÉCOUTE, L'UNML TOUJOURS DANS LE DÉNI !

Le ministère à l'écoute :

Mardi 16 juin 2026, les organisations syndicales représentatives du réseau des Missions Locales (CGT,CFDT,CFTC,FO) étaient reçues par la conseillère « Emploi et Territoires » du Ministre du Travail, sur la base de la lettre ouverte datée du 1^{er} mai dernier pour obtenir des réponses et des actes significatifs.

L'ensemble des Organisations Syndicales a porté haut et fort vos revendications, en particulier la revalorisation immédiate de la valeur du point, gelée depuis la NAO 2022, entraînant une baisse du pouvoir vivre insupportable pour les salariés du réseau. La question du sens au travail, des conditions de travail et de la reconnaissance ont aussi été largement étayées.

L'intersyndicale a abordé les baisses successives de budget impliquant globalement des non-renouvellements de CDD, des non-remplacements de départs volontaires et des licenciements...

La précarisation du réseau entraînant inévitablement avec elle la dégradation sans précédent de l'accompagnement et du service rendu à la jeunesse.

Nous attendons maintenant de cette rencontre :

- Une information précise et juste au Ministre sur la situation des Missions Locales,
- La poursuite des rencontres notamment sur les sujets de l'accompagnement des jeunes et des conditions de travail,
- La mise en place d'une Commission Mixte Paritaire (un représentant de l'État assurera la présidence de la CPPNI afin d'avancer et débloquer la situation en apportant sa compétence en termes d'animation et de médiation).

L'UNML, quant à elle, refuse toujours de traiter la NAO 2025 :

Le lendemain le 17 juin 2026, avait lieu une séance de négociation (CPPNI).

L'intersyndicale a exigé la poursuite de la NAO 2025 qui n'a toujours pas été close formellement.

L'UNML nous renvoie à la NAO 2026 de l'automne prochain !

Et comme à son habitude, l'UNML n'a transmis aucun document de travail permettant d'avancer sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour.

L'intersyndicale a décidé de quitter la séance après une déclaration exprimant son dépit face à l'attitude des employeurs et en défense des intérêts des salariés et des jeunes !

L'intersyndicale rappelle qu'elle mobilisera les salariés au moment du débat parlementaire sur le budget pour signifier ses exigences et ses attentes en matière de revalorisation salariale et de conditions de travail.